



Génération "tout compris" : qualité, conseils et prix.

S.N.C au capital de 3 588 570€ SIREN 379 992 282 RCS Coutances
SIRET 379 992 282 00 234 N° TVA FR72 379 992 282 APE 4621 Z.

Siège Social : 354, rue de la Haute Folie
50000 SAINT LÔ
02 33 91 00 70

Service logistique 02 33 91 00 75
Service comptabilité 02 33 91 00 81
N° Agrément : BN00363
pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels

Votre contact : ESTIVAL Guillaume
Tél : 04-71-46-18-64 - 06-86-51-45-68
N° Client : 026254 - N° TVA: FR41440390227
Siret : 44039022700013 - jeromegales@hotmail.fr **
Téléphone : 05-65-40-27-08 / 06-80-16-50-62
N° de facture : V1248005 du : 15/12/2025

Adresse point de contact :
16 Le bourg
15600 ROUZIERES

GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE

Facture envoyée par mail

Appros

FACTURE DE VENTE

Ref	Désignation	Unité	Quantité	PU brut HT	Remise Ligne	PU net HT	Montant HT	TVA
TOTAL HT (hors RPD, CVO et Ecotaxes)								1 745,40
Eco-contribution Sacs								4,51

Pour les produits phytopharmaceutiques, nous vous invitons à consulter les cibles/usages, les doses homologuées, les conditions réglementaires de mise en œuvre, les compositions, les risques pour la santé et l'environnement et la protection EPI nécessaire sur le site ephy.anses.fr ou sur le site phytodata.com.
Pour connaître les doses recommandées ou les conditions techniques de mise en œuvre, nous vous invitons à nous solliciter.

La commande qui fait l'objet du présent bon de livraison et/ou de la présente facture, est régie par les conditions générales de vente émanant de AGRILEADER, figurant sur <https://www.agrileader.fr/content/3-cgv> y compris leur clause de réserve de propriété et leur clause attributive de juridiction et de droit applicable. "Il est rappelé au client qu'il doit impérativement vérifier la destination et les conditions d'utilisation des produits qu'il a achetés à leur réception, ainsi qu'avant leur utilisation ou consommation".

RIB AGRILEADER --> IBAN : FR76 3002 7160 4600 0221 8980 159 / BIC : CMCIFRPP / BANQUE BSD - CIN

Papillon à détacher et à joindre à votre règlement :

les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€

Date : 15/12/2025
No Client : 026254
Fact. : V1248005
Ech. : 15/12/2025

Acompte : 0,00
Total : 1 865,26€

VENTILATION DE LA T.V.A.

TOTAL HT.	1 749,91
T.V.A.	115,35
T.T.C.	1 865,26 €

Facture envoyée par mail

Règlement par CHEQUE au 15/12/2025